





Paris le 9 novembre 2010

Société Générale lance la *Carte Environnement* avec le soutien de Visa Europe, et contribue à des projets menés par l'Office national des forêts.

Une offre innovante dédiée au monde de l'entreprise

Le monde de l'entreprise est de plus en plus confronté aux problématiques liées au développement durable. Dans ce contexte et avec le soutien de Visa Europe, Société Générale propose aux entreprises et associations clientes dès fin novembre 2010, de mettre à disposition de leurs salariés une nouvelle carte affaires qui participe à une démarche environnementale par :

- **la dématérialisation des relevés carte** adressés aux collaborateurs de l'entreprise, consultables sur le site sécurisé Société Générale www.sogecartenet.fr,
- le versement de 5 centimes d'euro à l'Office national des forêts (ONF) pour chaque paiement effectué avec la carte. Ces versements financeront des projets liés à la protection de la biodiversité et à la reforestation, dont la réalisation fera l'objet de communications auprès des entreprises et de leurs collaborateurs.

Les cartes affaires Société Générale permettent aux collaborateurs d'une entreprise ou d'une association de régler de façon simple et sécurisée les frais engagés au titre de leur activité professionnelle (déplacements, repas, hôtels...), tout en bénéficiant de services d'assurance et d'assistance étendus.

Dès fin novembre 2010, l'ensemble des nouveaux contrats cartes affaires Société Générale bénéficiera de ce programme environnement, en accord avec la politique RSE du Groupe. Les clients déjà détenteurs d'un contrat peuvent également, sans surcoût complémentaire, adhérer à cette offre. La cotisation annuelle de cette nouvelle carte, disponible en standard (53 euros) et haut de gamme (133 euros), restera identique à la tarification actuelle.

Première action concrète : le rajeunissement de la forêt communale de Lamarque-Pontacq (65) Le rajeunissement de la forêt communale de Lamarque-Pontacq, située sur l'axe historique et touristique chemin Henri IV, est le premier projet soutenu par Société Générale. Cette forêt joue également un rôle de production de bois d'œuvre résineux, nécessaire à l'économie de la commune. Aujourd'hui les essences de cette forêt présentent des signes forts de dépérissement, sans doute dus aux phénomènes climatiques. Le soutien de Société Générale permettra, pendant l'hiver 2010-2011, de financer la plantation de 5 hectares de chênes sessiles et autres feuillus, essences locales plus adaptées aux changements climatiques et ainsi préserver les paysages et restaurer la forêt.

Contacts presse:

Société Générale : Joëlle Rosello- 01 42 14 02 17-joelle.rosello@socgen.com ONF : Christiane Baroche - 06 07 78 09 84 - christiane.baroche@onf.fr

Visa Europe France:

Agence Burson-Marsteller: Antoine Mery / Marie-Caroline Randon - 01 41 86 76 76 -

Antoine.mery@bm.com / Marie-caroline.randon@bm.com Nathalie Chabaud - 01 40 15 19 32 - chabaudn@visa.com

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 157 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail, Financements Spécialisés & Assurances qui comptent 32 millions de clients particuliers en France et à l'international
- Banque Privée, Gestion d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 3 246 milliards d'euros d'actifs en conservation et 164 milliards d'euros d'actifs sous gestion hors Amundi à fin mars 2010.
- Accompagnant ses clients dans de nombreux secteurs, la Banque de Financement & d'Investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking offre des solutions sur mesure en s'appuyant sur son expertise globale en matière de banque d'investissement, de financements et d'activités de marchés.

Société Générale figure dans les indices internationaux de développement durable : FTSE4good et ASPI. En 2010, l'agence de notation SAM a décerné à Société Générale le titre de "Mover 2010" pour le secteur bancaire.

www.societegenerale.com

L'Office national des forêts (ONF)

Créé en 1964, l'Office national des forêts est un établissement public à caractère industriel et commercial. Il gère plus de 10 millions d'hectares de forêts publiques et espaces boisés relevant du régime forestier en métropole et dans les pays d'Outre-Mer. Il intervient à ce titre dans la gestion durable des forêts domaniales, propriétés de l'État, et celle des forêts des collectivités en étroite relation avec les collectivités locales propriétaires.

L'ONF mobilise du bois pour la filière et effectue des prestations de service (expertise, études, travaux) dans le domaine de la gestion d'espaces naturels, pour les collectivités et des clients privés. Ces missions sont menées dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'État. L'exercice de ces missions contribue au maintien d'activités et d'emplois en zones rurales.

Le mécénat d'entreprise en développement

L'ONF continue de renforcer sa politique de partenariat avec des entreprises désireuses de s'investir activement dans les grands enjeux sociétaux actuels : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, valorisation du patrimoine naturel, prise en compte du handicap... Ces accords sont conclus dans le respect de la charte de partenariat de l'ONF.

Visa Europe

Plus de 400 millions de cartes Visa de débit, de crédit et commerciales sont en circulation en Europe. Dans les 12 mois précédant mars 2010, ces cartes auront servi à effectuer des achats et des retraits d'espèces pour une valeur de plus de 1 400 milliards d'euros, autrement dit 11,2% des achats effectués auprès des points de vente en Europe sont actuellement réglés avec une carte Visa, dont 70% avec une carte de débit.

En juillet 2004, Visa Europe a été constituée en société autonome, détenue et contrôlée exclusivement par ses 4000 banques membres européennes. En octobre 2007, Visa Europe opère en Europe, indépendamment de la société internationale Visa Inc., avec une licence exclusive, irrévocable et permanente. En tant que système de paiement européen, Visa Europe est en mesure de répondre rapidement aux besoins spécifiques des banques européennes et de leurs clients - porteurs de cartes et commerçants - et aux objectifs de la Commission Européenne de mettre en place un véritable marché unifié des paiements.

Visa bénéficie d'une acceptation inégalée à travers le monde. Visa/PLUS est également l'un des plus grands réseaux mondiaux de distributeurs automatiques de banque qui permet d'accéder à des liquidités en devises locales dans plus de 200 pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.visaeurope.com